

Procès-verbal

3^e ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le mercredi 13 mars 2024, à 19 h

Rencontre en salle et en ligne

Centre communautaire de l'édifice Denis-Giguère

305, Rue Racine, Québec (Québec) G2B 1E7

Salle RC15

Sont présents

M^{me} Isabelle Chabot, présidente

M. Patrick Raymond, vice-président

M. Pierre Turgeon, secrétaire

M^{me} Laurie Plamondon, trésorière

M. Jérémy Papinet, administrateur

M^{me} Katia Gaudreault, administratrice

M^{me} Marie-Josée Asselin, conseillère municipale du quartier Des Châtelers – Loretteville
[sans droit de vote]

M^{me} Véronique Dallaire, conseillère municipale du quartier Duberger – Les Saules
[sans droit de vote] – [en visioconférence]

Sont également présents

M^{me} Dominique Gagnon, conseillère en consultations publiques, Ville de Québec

M^{me} Jacinthe L'Espérance, conseillère en Loisirs, secteur aquatique, Ville de Québec

Absents

M. Patrick Desrochers, administrateur

IL Y A QUORUM

Outre les personnes mentionnées, 3 citoyens sont en visioconférence et 6 citoyens sont présents dans la salle.

Ordre du jour adopté

1.	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 02
3.	Présentation du projet de construction d'une piscine extérieure dans Des Châtel	19 h 05
4.	Période d'information des conseillères municipales	19 h 25
5.	Questions et commentaires du public	19 h 40
6.	Dossiers du conseil de quartier	19 h 50
	a. Plan d'action 2023-2024 (présentation à l'AGA)	
	b. Suivi PPU Chauveau (Boisé des Châtel)	
	c. Bureau arrondissement et RTC	
7.	Fonctionnement du conseil	20 h 10
	a. Trésorerie et déboursés	
	b. Rapport d'activités 2023, bilan financier 2023	
	c. Élections et rappel du rôle d'un administrateur	
	d. Trousse à outils – nouveaux administrateurs	
	e. Résolution pour le secrétariat de soutien	
	f. Correspondance	
8.	Adoption de procès-verbaux	20 h 30
	a. Assemblée ordinaire du 14 février 2024	
9.	Divers	20 h 35
	a. Rencontre de préparation	
	b. Des Châtel en action	
10.	Varia	20 h 37
11.	Levée de l'assemblée	20 h 56

Isabelle Chabot, Présidente

1. Ouverture de l'assemblée

La présidente, Isabelle Chabot ouvre l'assemblée à 19 h 00.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de Pierre Turgeon, dûment appuyée par Jérémy Papinet, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Isabelle Chabot présente un nouvel outil en lien avec la gestion du temps pour les réunions, l'affiche « En conclusion 😊 ».

3. Présentation du projet de construction d'une piscine extérieure dans Des Châtel

a. Présentation Power Point concernant la future piscine extérieure près de l'école de la Chaumière

M^{me} Jacinthe L'Espérance explique le Plan directeur du projet. Elle précise qu'il y a 6 parcs ayant une piscine extérieure dans les secteurs limitrophes du quartier (dont 4 dans La Haute-Saint-Charles), mais qu'il s'agit d'un nombre insuffisant compte tenu de la population. Elle mentionne que le secteur Des Châtel (dont le parc à côté de l'école de la Chaumière) est un choix approprié pour tous. Des plans sont présentés où l'on voit une piscine extérieure en forme de « L » et ayant une capacité de 300 personnes. L'ouverture est prévue pour l'été 2026. Le coût du projet est estimé à 3 millions.

Question en ligne de M^{me} Émilie R.-B. qui demande pourquoi ne pas avoir considéré le Parc Denise Pelletier pour construire des jeux d'eau dans ce parc. M^{me} L'Espérance répond qu'une analyse a été faite et le besoin démontre qu'une piscine dans le secteur est vraiment nécessaire. Marie-Josée Asselin ajoute que le coût des jeux d'eau est trop élevé et que le système d'arrivée d'eau est complexe et onéreux (au-dessus d'un million).

Pierre Turgeon demande si une mise à jour des besoins a été faite et s'il y aura un stationnement. M^{me} L'Espérance répond qu'une mise à jour a été faite il y a moins de 2 ans et précise qu'il est prévu d'utiliser le stationnement de l'école fermée en été qui se trouve près de l'emplacement de la future piscine. Elle ajoute qu'il n'est pas prévu d'ajouter plus d'espace d'asphalte.

Isabelle Chabot remercie M^{me} L'Espérance pour sa présentation. Elle ajoute que le Conseil de quartier est très heureux de la réalisation du projet de la piscine, qu'il y a eu mobilisations et pétitions du Conseil de quartier et des citoyens pour que le projet soit concrétisé. Elle demande si le projet est final (situation de non-retour). M^{me} L'Espérance répond que ce n'est pas à 100 % étant donné que les études de faisabilité dans le parc ne sont pas tout-à-fait terminées et que s'ils ont des surprises dans les tests, il pourrait y avoir des changements possibles. Marie-Josée Asselin intervient et précise qu'ils en sont rendus à l'étape des plans et devis et que cela dépend des coûts dans le temps, du coût de la main-d'œuvre et du prix et des soumissionnaires.

M^{me} Chabot demande s'il y aura des coupes d'arbres. M^{me} L'Espérance répond que cela reste à confirmer et qu'ils veulent en couper le moins possible, mais pour l'instant, il n'y en a pas de prévu sur le terrain de la piscine. Elle ajoute qu'il y ait coupe d'arbres ou non, les plans sont d'en planter pour créer des écrans d'intimité et de l'ombre. Marie-Josée Gosselin ajoute que pour les besoins des travaux, il pourrait y avoir une coupe d'arbre limitée.

Laurie Plamondon demande s'il y aura une desserte du RTC afin d'aider les familles à se rendre à la piscine. JérémY Papinet explique où le transport en commun passe. Un suivi sera fait à ce sujet.

Pierre Turgeon demande s'il y aura des impact pour le ruisseau Ste-Barbe ? Mme L'Espérance répond que les plans ont été conçus pour que la piscine soit assez éloignée du ruisseau afin de le préserver. Marie-Josée Gosselin ajoute que les ingénieurs sont déjà sur ce dossier.

Fin de la période de questions concernant le projet de la piscine extérieur.

4. Période d'information des conseillères municipales

Le dossier prioritaire demeure le PPU.

M^{me} Véronique Dallaire informe qu'elle n'a rien de nouveau à partager.

Laurie Plamondon demande où en sont rendus les travaux concernant le dossier Novelit. M^{me} Dallaire répond que l'on voit bien le site où le projet va pousser, que le terrain est entouré par une clôture et que la maison a été rasée. Elle ne possède pas d'échéancier précis. Elle va valider l'information concernant le Novelit. Elle parle également des travaux concernant l'autre projet en cours concernant une succursale de la Banque nationale (coin l'Ormière, près d'une boucherie) où elle explique qu'il n'y a eu aucune avancée dans les travaux. Elle informe qu'elle va également valider l'information et nous revenir.

Marie-Josée Asselin informe que le dossier du chantier sur la rue Pincourt concernant la vitesse de circulation est en analyse.

Elle parle du chantier Blanc-Manteau l'Ormière (60 logements). Elle explique qu'il s'agit d'un « joyeux bordel ». Plusieurs rencontres ont eu lieu. Ils ont envoyé la CNESST sur le chantier. Elle dit avoir reçu plusieurs plaintes concernant l'occupation de la chaussée. M^{me} Asselin ajoute qu'elle a une rencontre demain avec différents services de la Ville. Une discussion est en cours concernant le dossier Blanc-Manteau qui présente un zonage conforme, même s'il apparaît qu'il soit dangereux pour la circulation, car la machinerie occupe une partie de la chaussée.

M^{me} Asselin apporte un autre point concernant les consultations publiques qui auront lieu les 20 et 26 mars prochain.

5. Questions et commentaires du public

Isabelle Chabot demande quels sont les projets dans le quartier prévus dans les 64 M\$ annoncés en investissement pour des infrastructures de loisirs hormis la piscine? Marie-Josée Asselin lui répond qu'il y a le Parc Chauveau et qu'il y a plusieurs autres projets à proximité, mais le plus important demeure la piscine extérieure.

Question en ligne de Cyril Janady concernant l'implantation d'un trottoir sur la rue Bernard. L'implantation de ce dernier sera-t-il pris sur les terrains des maisons ou sur la rue afin de réduire la largeur ce qui aurait pour effet de réduire la vitesse des véhicules, surtout sur la portion haute de la rue ? Marie-Josée Asselin répond qu'elle n'a pas l'information en ce moment, mais qu'elle s'informerait demain lors de sa rencontre de plénier d'arrondissement avec son directeur. Elle ajoute que cela concerne habituellement l'emprise de la Ville. Elle dit qu'elle prend la question en note et demande les coordonnées de M. Janady afin de lui fournir une réponse plus claire.

Fin de la période des questions.

6. Dossier du conseil de quartier

a. Plan d'action 2023-2024 (présentation à l'AGA)

Les membres ont reçu le plan d'action 2023-2025 par courriel et une version papier en salle.

Résolution CA-2024-11

Sur une proposition de Patrick Raymond, dûment appuyée par Laurie Plamondon, le plan d'action 2023-2025 est adopté à majorité.

b. Suivi PPU Chauveau (Boisé des Châtels)

Isabelle Chabot informe des quelques activités passées et à venir.

Pierre Turgeon revient sur la rencontre de consultations du 22 février dernier qui a été plutôt difficile pour les représentants du conseil de quartier. Il précise que plusieurs sujets n'ont pas été abordés tels que l'évaluation de la faune, de corridors fauniques, les bandes de végétation conservées ou de perte de services écologiques. Laurie Plamondon, qui assistait à cette réunion, confirme les propos de celui-ci.

Isabelle Chabot informe qu'elle a représenté le Conseil de quartier au Grand Rendez-vous des Amis du boisé des châtels le 5 mars dernier. Devant plus d'une centaine de personnes présentes, elle a rappelé le Plan d'action adopté à l'unanimité qui comprend l'Orientatation 3 : Sensibiliser et être un acteur de changement pour tous les enjeux liés à l'environnement et l'objectif 6 : Sauvegarde du couvert forestier sur notre territoire.

Mme Chabot lance l'invitation aux citoyens de s'inscrire pour 2 ateliers d'échange avec les citoyens, les 20 et 26 mars prochains au Centre de formation professionnel de Neufchâtel. Marie-Josée Asselin intervient en précisant qu'il ne s'agira pas de 2 soirées différentes, mais bien de 2 dates pour le même sujet afin de permettre à plus de citoyens possibles d'y participer. Il faut s'inscrire à l'une ou l'autre. Pierre Turgeon demande combien de personnes se sont inscrites et Mme Asselin lui répond qu'elle ne sait pas. Il s'informe également sur le fonctionnement et Dominique Gagnon lui répond qu'elle ne possède pas toute l'information, mais que cela serait sous forme d'ateliers.

Isabelle Chabot informe que l'assemblée régulière du Conseil de quartier se tiendra le 8 mai au Centre communautaire Michel-Labadie où un suivi des résultats des rencontres du 20-26 mars sera fait.

Questions du public :

M^{me} Catherine Rouleau, citoyenne présente dans la salle, revient sur la soirée du 22 février dernier et explique la déception des citoyens présents au nom des Amis du boisé des Châtels. Marie-Josée Asselin prend la parole pour expliquer le contexte de la journée où étaient présents le promoteur (Groupe Dallaire), les Amis du boisé des Châtels, deux membres du conseil de quartier, la Ville de Québec ainsi que des groupes environnementaux. Les sujets tels que l'étalement urbain et la densification sont des sujets sensibles. Elle ajoute qu'une zone de conservation de 70 % serait une réussite compte tenu que 100 % serait plutôt irréalisable. Elle suggère que tous doivent s'allier

pour combattre la crise du logement (il faut trouver 80 000 logements) et la crise climatique. Il faut travailler tous ensemble.

Laurie Plamondon s'informe si une prochaine administration pourrait annuler l'entente même si le PPU est signé. Marie-Josée Asselin lui répond que la zone de conservation ne se défait pas et est protégée. Si on désire ouvrir un PPU (exemple de Sainte-Foy), il est nécessaire de refaire une consultation publique.

Question de Mme Dany Veilleux, citoyenne présente dans la salle, qui demande pourquoi un besoin industriel supplémentaire puisqu'il y a déjà un bâtiment de vide (17 portes vides) dans l'Espace Innovation Chauveau. Marie-Josée Asselin répond que ces bâtiments vont être occupés et que les rencontres du 20 et 26 mars expliqueront les inventaires des besoins. Le taux d'inoccupation est de 0.3 %.

À la suite d'une remarque de Patrick Raymond sur le besoin de logements (crise du logement) et le fait que l'industriel est plus payant en taxes (revenus plus élevés). Marie-Josée Asselin explique que si les industries s'établissent à l'extérieur, les déplacements des camions génèreraient plus d'émissions de GES (cibles du développement durable).

Katia Gaudreault demande qui sera représentant de la Ville en mars. Marie-Josée Asselin répond qu'à la Ville, il y aura le PAE (Service de planification, d'aménagement et de l'environnement), les gens du développement économique, les gens du Service de transport (transport intelligent). Elle précise que la Ville a fait son analyse par ses employés tels que des biologistes et des ingénieurs forestiers.

Question en ligne de M^{me} Yolande Carrier qui demande pourquoi le Groupe Dallaire ne construirait pas l'industriel du côté Ouest du boulevard Henri IV et le résidentiel de l'autre côté. Marie-Josée Asselin répond qu'on ne peut pas, puisque ce sont des terres zonées agricoles et cela prendrait des autorisations de la Commission de la protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ).

c. Bureau arrondissement et RTC (8h25)

Pierre Turgeon demande quelles sont les démarches entreprises par le CQ de Loretteville concernant le dossier de l'équimobilité? Le bureau d'arrondissement de la Haute-Saint-Charles est à Val-Bélair, au bout de la Route de l'aéroport. Vu son inaccessibilité, il est demandé son rapatriement ici (rue Racine) qui est beaucoup plus centrale. Le RTC veut développer un pôle de services dans la couronne nord. Laurie Plamondon suggère qu'il y ait une résolution pour déplacer le bureau d'arrondissement et une autre résolution pour une succursale de services du RTC. En conclusion du point C, Isabelle Chabot propose d'attendre la résolution du Conseil de quartier de Loretteville.

7. Fonctionnement du conseil

a. Trésorerie et déboursés

Laurie Plamondon explique les détails du bilan financier. Il y a eu un dépôt de 1 150 \$, c'est un chèque pour notre budget de fonctionnement pour l'année 2024. Deux paiements de 125 \$ pour le secrétariat de soutien. Un pour le procès-verbal du 30 janvier et l'autre pour celui le 14 février. Les frais d'administration sont de 2,95 \$ pour le compte. Le solde au compte est de 2 291,49 \$.

Rapport d'activités 2023, bilan financier 2023

Isabelle Chabot explique que des photos ont été ajoutées au document du rapport annuel. Ce rapport sera présenté à l'assemblée générale du 10 avril prochain.

Résolution CA-2024-12

Sur une proposition de Pierre Turgeon, dûment appuyée par Patrick Raymond, le rapport d'activité 2024-2025 et du bilan financier est adopté à majorité.

b. Élections et rappel du rôle d'un administrateur

Isabelle Chabot annonce que Jérémy Papinet ne renouvelle pas son mandat. Il y a donc 2 postes hommes vacants au Conseil de quartier. Elle le remercie pour ses services. Dominique Gagnon explique le rôle d'administrateur et où aller chercher le formulaire pour déposer sa candidature.

c. Trousse à outils – nouveaux administrateurs

Isabelle Chabot explique la trousse à outils pour les nouveaux administrateurs. Elle demande qui se propose pour parrainer les futurs administrateurs. Katia Gaudreault, Patrick Raymond, Pierre Turgeon et Laurie Plamondon lèvent la main pour aider.

d. Résolution pour le secrétariat de soutien

Résolution CA-2024-13

Sur proposition d'Isabelle Chabot, dûment appuyée par Jérémy Papinet, il est résolu de payer la somme de 125,00 \$ à Louise Girard pour la rédaction du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mars 2024 et 125,00\$ à Jennifer Vachon pour le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 30 janvier 2024.

e. Correspondance

Plusieurs correspondances reçues. Tout d'abord, un courriel de M. Mario Rioux, directeur des opérations de Place l'Ormière. Il expose son intérêt à connaître les possibilités pour embellir une partie du boulevard l'Ormière. M. Rioux désire savoir ce qui est disponible dans le secteur pour stimuler la revitalisation du quartier. Dominique Gagnon répond qu'elle n'est pas au courant de ça. Elle dit avoir transféré à Isabelle Chabot de l'information concernant les appels à projets pour divertissements et qui financent jusqu'à 80 %.

Isabelle Chabot demande si le courriel de M. Rioux a été transmis à Marie-Josée Asselin et Dominique confirme que oui. Le Conseil de quartier communiquera avec M. Rioux afin de le rencontrer.

M^{me} Chabot parle aussi de diverses demandes de participations.

- une présentation de la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec (CUCQ) est en cours.
- un atelier participatif concernant le développement du secteur du boulevard Bastien et de la rue Racine.

- un courriel de la Ville afin de savoir s'ils allaient organiser un événement le 2 juin prochain.
- une communication du Collectif Canopé, d'une invitation en juin et une possible collaboration avec les idées du gestionnaire de Place l'Ormière.
- Une invitation de Sylvain Lévesque pour une soirée reconnaissance le 17 avril prochain.

8. Adoption des procès-verbaux

a. Assemblée ordinaire du 14 février 2024

Le procès-verbal du 14 février est adopté sur une proposition de Pierre Turgeon, dûment appuyé par Katia Gaudreault.

9. Divers

a. Rencontre de préparation

Prochaine rencontre, 10 avril 2024

b. Des Châtelers en action

La prochaine rencontre aura lieu le 4 avril prochain.

Voici les activités qui auront lieu :

- 21 avril : café réparations au Centre Michel-Labadie
- 5 mai : distribution de semis et semences
- 25 mai : rallye à vélo
- Vide-grenier (à confirmer)

10. Varia

Aucun ajout

11. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 20 h 56.

Procès verbale rédigé par Louise Girard